

Quelles missions pour l'armée? : un nouveau débat à mener

Autor(en): **Hêche, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift**

Band (Jahr): **174 (2008)**

Heft 07

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-71434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quelles missions pour l'armée? Un nouveau débat à mener

Ständerat Claude Hêche, SP, Jura, fordert in seinem Beitrag die Überprüfung der Armeeaufträge. Er beklagt die Vielfalt und Verschiedenheit der Armeeaufträge und bezweifelt, dass Polizisten und Grenzwächter durch Milizsoldaten «substituiert» werden können. Darüber hinaus befürchtet er, dass zivile Bereiche zu stark militarisiert werden. Er fordert deshalb eine Reduktion der Verteidigungskapazitäten und mehr Zurückhaltung bei subsidiären Einsätzen zugunsten der Friedensförderung und einer engeren Kooperation insbesondere mit den Nachbarländern. In diesem Zusammenhang wirft er einen kritischen Blick auf die Flugzeugbeschaffung und meint, dass die Sicherheit im schweizerischen Luftraum auf europäischer Ebene entschieden werde. Auch insofern würde sich eine Intensivierung der Internationalen Sicherheitskooperation lohnen, umso mehr, als dadurch auch das Ansehen und die Glaubwürdigkeit der Schweiz im internationalen Mächtekonzept gestärkt würde.

Be

Claude Hêche*

Une douzaine de milliers de militaires engagés dans l'Euro 2008 pour des prestations au profit des villes hôtes; un nouveau contingent de 220 soldats de la SWISSCOY envoyé durant six mois au Kosovo pour y promouvoir, avec la KFOR, la paix et la stabilité; des secours et appuis conséquents et précieux aux populations lors des graves inondations survenues l'été dernier en Suisse ou encore une participation à la lutte contre les incendies qui ont ravagé la presqu'île grecque du Péloponnèse.

Jamais comme au cours de ces derniers mois, l'armée suisse n'a autant affiché sa polyvalence, pour ne pas dire son omniprésence. Une polyvalence que viennent élargir encore les missions assumées dans la garde des représentations étrangères ou les renforts apportés aux gardes-frontière.

Qui trop embrasse, mal étireint

Partisan de l'engagement de l'Armée à l'étranger, en faveur de la promotion de la paix et de l'aide humanitaire, et de son intervention en cas de catastrophes, en Suisse et ailleurs, je m'interroge tou-

tefois devant l'ampleur, la diversité et la nature des missions confiées aujourd'hui à notre armée.

Sur ce point, je rejoins celles et ceux qui s'interrogent sur une forme de «militarisation» des tâches attachées au domaine civil et qui relèvent du contrôle des autorités civiles fédérales, cantonales ou communales.

Ministre jurassien responsable de la police durant douze ans et, partant, en charge des questions de sécurité, je suis naturellement sensible à la problématique de la sécurité intérieure. J'attache ainsi une grande importance à l'affirmation et au développement du rôle dévolu aux forces de police. Des forces qui, par ailleurs, ne pourront faire face à leurs missions de sécurité (y compris la prévention) en faveur de la population sans être dotées des personnels et moyens nécessaires.

Ces observations relatives à la préservation de la nature civile de la police et à la nécessité de la conforter s'appliquent également à l'Administration des douanes et plus particulièrement au Corps des gardes-frontière, ainsi qu'aux personnes attachées à la sécurité dans les transports publics.

Au vu des quelques expériences faites dans le gouvernement d'un canton frontière, je ne vois pas l'Armée se «substituer» à la police ou au Corps des gardes-frontière. Malgré les compétences et la volonté de servir de toutes les composantes de notre armée, je m'interroge aussi sur la capacité de l'armée de milice à pouvoir disposer de la for-

mation et de l'entraînement nécessaires à l'exercice des tâches confiées aux policiers et professionnels de la sécurité. Je vise ici, par exemple, le recours aux militaires pour la garde et la surveillance des représentations étrangères et la protection lors de très grandes manifestations.

Sensible et attentif aux attentes des personnels de la police et des douanes, je considère qu'ils joueront un rôle toujours plus essentiel en matière de sécurité intérieure. D'où, à mes yeux, la nécessité de les intégrer encore plus aux réflexions sur la politique de sécurité.

S'agissant précisément de la politique sécurité, je tiens à souligner qu'elle doit absolument être définie, assurée et contrôlée par les autorités politiques et être assumée par des services publics. Ainsi, je suis un adversaire des transferts de tâches publiques à des milices privées. Dans ce domaine, je tiens résolument au maintien des prérogatives de l'autorité politique, placée elle-même sous le contrôle démocratique.

Relancer le débat de fond

Ces appréciations relatives au partage et à la délimitation des rôles entre civils et militaires reviennent finalement à poser la question, aussi banale qu'incontournable: «Quelle armée, aujourd'hui et demain pour la Suisse?»

Une question à laquelle la réforme Armée XXI a apporté un certain nombre de réponses, mais que, l'évolution dans notre monde et le questionnement légitime de la population et des acteurs de la sécurité nous invitent à réexaminer.

Présenté au tournant du siècle, dans un contexte politique marqué par la fin de la guerre froide, la montée en puissance de la mondialisation, l'extension de l'Union européenne, l'explosion du terrorisme et les catastrophes naturelles, ce projet a permis d'amorcer le débat sur le rôle et les missions à attribuer à notre armée.

Un débat qui doit impérativement être approfondi, dans le sens de l'adéquation la plus étroite possible entre le rôle d'une armée et les nouvelles réalités et exigences, internationales et nationales, liées aux questions de sécurité.



* Claude Hêche
Ständerat JU
Leader SP-Delegation
SiK StR
2822 Courroux JU

A l'évidence, ces questions seront toujours marquées par les imbrications des événements nationaux sur la situation internationale et inversement. Du coup, le débat attendu devra intégrer, à l'enseigne de la «neutralité active», le renforcement du développement des coopérations et collaborations internationales.

Je songe ici, par exemple, à la controverse actuelle entourant le devenir de notre flotte aérienne: modernisation de 33 F/A-18 et achat de 25 à 30 nouveaux avions pour remplacer 54 Tigers jugés obsolètes.

Si je ne conteste pas le rôle des Forces aériennes, cet enjeu au coût de 3 milliards de francs soulève notamment trois types de questions; celles de la menace et des risques, des moyens et enfin de la collaboration internationale:

- La Suisse se situe au cœur d'une zone de stabilité aérienne – l'Europe – quelles menaces justifient une telle montée en puissance de notre surveillance aérienne?
- Avec en perspective une dotation en avions trois à quatre fois supérieure à celle de l'Autriche, –un pays qui a une topographie similaire à la Suisse et un territoire 2 x plus grand–, notre flotte, nos moyens ne sont-ils pas surdimensionnés?
- La sécurité de notre espace aérien dépend à l'évidence de mesures de sécurité aérienne prises à l'échelon de l'Europe. Dès lors, ne doit-on pas s'orienter d'abord vers le renforcement d'une coordination internationale, notamment avec nos pays voisins?

On le voit bien, un débat de fond doit aujourd'hui être relancé dans l'intérêt également des hommes et des femmes qui, chaque jour, s'occupent de notre sécurité.

Réorientation et restructuration

La tribune qui m'est offerte ici m'amène à m'insérer dans ce débat et à mettre l'accent, à grands traits, sur les éléments auxquels j'attache le plus d'importance.

A l'évidence, le défi central réside dans l'adéquation des missions, structures, effectifs et équipements de l'armée avec les menaces et situations identifiées comme devant ou pouvant entraîner son engagement.

Le contenu à attacher à la notion de «menaces/risques» me paraît à ce propos essentiel.

Dans sa réponse à la consultation sur le projet Armée XXI, le gouvernement jurassien, que je présidais à l'époque (2001), observait que «les menaces auxquelles nous devons faire face sont d'origine diverses et les réponses à ces différentes menaces ne sont pas forcément de nature militaire». Il précisait encore: «l'appréciation de la situation démontre que la menace militaire est moindre par rapport aux risques et dangers qui restent essentiellement de nature civile et ressortent des domaines des cantons par leur police cantonale (sécurité intérieure) et de la protection de la population (risques naturels et technologiques)». Et il se disait, au final, «favorable à une politique de paix et de sécurité préventive, axée sur la coopé-

ration internationale, le développement durable et l'engagement de la Suisse pour la sauvegarde des droits de l'homme dans le monde».

Cette prise de position représente une référence de base. Elle m'amène à soutenir une mise en question et une redéfinition du rôle et des missions purement défensives de l'armée, au profit d'une plus grande contribution au maintien de la paix dans le monde et de la coopération avec nos voisins.

Une telle orientation devrait tout naturellement entraîner une restructuration de l'armée dans sa dimension défensive et aboutir à une diminution sensible des effectifs et des dépenses d'armements. Les économies ainsi dégagées pourraient alors être affectées à la mise en œuvre, sous l'égide des autorités civiles, d'une politique de sécurité publique répondant aux attentes de la population. Une politique de sécurité englobant notamment la prévention, la lutte contre la violence, la criminalité, le hooliganisme, l'insécurité dans les transports publics, etc.

La réflexion sur une nécessaire adaptation et restructuration de l'armée devra ignorer les tabous. Et, par exemple, ne pas éluder les questions de l'abandon du service obligatoire au profit du volontariat, de la réduction des effectifs, de l'instauration d'un degré ou d'une pleine professionnalisation des militaires, de l'adéquation de leurs formation aux missions assignées. Il en ira de même pour les dotations en moyens.

Les missions de l'armée devront être précisées et recadrées au regard d'un partage de celles à assumer, par exem-

The advertisement displays a central Pila tactical flashlight surrounded by various accessories. Clockwise from top-left: a Xenon lamp, Lithium CR123A batteries, an LED Switch (White, Red, Green, IR), a Tactical Switch, a Remote Switch, Pila Rechargeable Li-Ion Batteries, and a Pila Codex module. At the bottom-left is an LED Emmitter Ultra-bright.

Taktische Lampen

- Xenon Lampen von 100 bis 550 Lumen
- LED Leuchten von 180 bis 250 Lumen
- Lithium Batterien oder Li-Ion wiederaufladbare Batterien
- Taktische Schalter
- Schalter mit farbigen LED zur Signalgebung oder als gedämpftes Licht in Weiss, Rot oder Grün
- Schalter mit Fernsteuerung
- Rotfilter und IR Filter
- CODEX Programmmodul für gespeicherte Signalsequenzen, Lichtdämmung und S.O.S. Funktion

I.L.E.E. AG
 Schützenstrasse 29
 8902 Urdorf
 Tel: 044 736 11 11
 Fax: 044 736 11 12
 mail: office@ilee.ch

Der Ständerat genehmigt das Rüstungsprogramm 08

Der Ständerat hat in der Sommersession dem Rüstungsprogramm 08 mit 25:0 Stimmen bei 8 Enthaltungen in der vom Bundesrat beantragten Version zugestimmt. Das 917 Millionen Franken schwere Rüstungsprogramm umfasst die Werterhaltung der F/A-18 im Umfang von 404 Millionen Franken, welche die Flotte für die zweite Hälfte der rund 30-jährigen Nutzungsdauer vorbereitet. Unbestritten war die Beschaffung von 220 geschützten Mann-

schaftstransportfahrzeugen (GMTF) für die Infanterie im Betrag von 396 Millionen Franken, welche durch die Firma MOWAG (Kreuzlingen) hergestellt werden. Des weitern bewilligte der Ständerat den Kauf von 12 gepanzerten ABC-Aufklärungsfahrzeugen (70 Millionen Franken) und 12 ABC-Nachweisfahrzeugen (47 Millionen Franken). Das Rüstungsprogramm wird nun in der Herbstsession vom Nationalrat behandelt werden. *Ma*

ple, par les services de police et des gardes-frontière.

Je mesure bien, à ce propos, le rôle, plus qu'utile et partant à préserver, joué par notre armée dans ses interventions en cas de catastrophes naturelles, d'accidents de grande ampleur ou de retombées liées à des attentats terroristes. Ce type d'engagement de militaires, appelés en renfort des secours civils, postule qu'on réfléchisse de manière approfondie à la formation dispensée aux troupes concernées, à leur composition – notamment à la place et au rôle des femmes – et surtout au renforcement de la coordination avec la protection civile, les pompiers, la police, les services hospitaliers et, bien sûr, les autorités civiles.

La sécurité par la paix

Lorsque j'évoque, en sus des missions de défense et d'aide en cas de ca-

tastrophes, les «situations» susceptibles de justifier l'engagement de militaires, je songe aussi à celui de l'armée à l'étranger, ainsi qu'à ses contributions aux coopérations et interventions placées sous le signe de la promotion de la paix, de la prévention des conflits, voire de l'aide humanitaire.

A mes yeux, ces types de missions et présences de notre armée à l'étranger s'inscrivent dans le droit fil de la défense d'une politique de sécurité de portée internationale et dont les retombées ne restent pas sans effet sur le plan national. La sécurité intérieure est de plus en plus étroitement liée à la sécurité extérieure.

A l'instar de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, je considère qu'en raison de son attachement à l'indépendance, de son absence de passé colonial, de sa neutralité active, de ses succès dans le domaine des bons offices et de ses contributions à la prévention

des conflits que «la Suisse a une vocation particulière pour assumer davantage de responsabilités dans les opérations de promotion de la paix».

Dès lors, je souhaite voir se développer et se renforcer, en collaboration avec le Département des affaires étrangères, l'engagement de militaires dans des missions de soutien à la paix et de contribution au règlement des conflits. A mes yeux un tel engagement doit toutefois respecter des règles juridiques et politiques et reposer notamment sur un mandat de l'ONU ou de l'OSCE et s'inscrire enfin dans un cadre multilatéral.

Dans le même esprit, je suis partisan de l'engagement de militaires dans des actions d'aide humanitaire à l'étranger.

J'ai la conviction que l'engagement de notre armée dans des missions décidées avec la communauté internationale peut accroître notre crédibilité en politique internationale ainsi que notre notoriété dans les organisations internationales. J'observe enfin que ces interventions militaires se sont très souvent affirmées comme des préalables à la sécurité des populations, à la reconstruction et au respect des droits humains. Contribuer ainsi à établir une corrélation forte et efficace entre sécurité, développement et droits humains, protection de l'environnement m'apparaît comme essentielle.

Comme l'écrit Kofi Annan: «... il n'y pas de développement sans sécurité, il n'y a pas de sécurité sans développement, et il ne peut y avoir ni sécurité, ni développement si les droits de l'homme ne sont pas respectés». ■



Laser Zielzuweiser

- Laser für Gewehre und Pistolen
- Sichtbare rote Laser
- IR Laser für den Einsatz mit Nachtsichtgeräten
- Kombinierte Systeme mit Punkt- und Beleuchtungslaser
- Laser in Kombination mit LED Lampen
- IR Beleuchter
- Justierlaser für die Ausrichtung von Visieren
- Sonderausführungen

I.L.E.E. AG
Schützenstrasse 29
8902 Urdorf
Tel: 044 736 11 11
Fax: 044 736 11 12
mail: office@ilee.ch

